



COMMUNIQUÉ

N° : 58

L'IATA salue la décision du Conseil de l'OACI sur le CORSIA

1^{er} juillet 2020 (Genève) – L'Association du transport aérien international (IATA) salue la décision du Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) de désigner l'année 2019 comme année de référence pour le Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA). En 2022, l'Assemblée de l'OACI va évaluer si d'autres modifications sont nécessaires pour contrer les impacts de la COVID-19, afin d'assurer la réussite de la mise en œuvre du régime.

Les compagnies aériennes sont déterminées à réduire de moitié leurs émissions nettes d'ici 2050, par rapport aux niveaux de 2005. Cet engagement est maintenu tel quel. Le CORSIA est une étape vitale dans cette direction, qui permettra une croissance neutre en carbone en stabilisant les émissions nettes de l'aviation internationale au niveau de 2019 (580 millions de tonnes de carbone).

Initialement, le calcul de référence du CORSIA se basait sur la moyenne des émissions de 2019 et 2020. La crise persistante et sans précédent de la COVID-19 a entraîné une chute précipitée de la demande de transport aérien de plus de la moitié de ce qu'elle était en 2019. Par conséquent, la référence du CORSIA aurait été gravement biaisée si les émissions de 2020 avaient été utilisées pour le calcul. Cela n'affaiblit pas l'impact du CORSIA. En excluant les événements extraordinaires de 2020 liés à la COVID-19, les compagnies aériennes vont stabiliser leurs émissions aux niveaux prévus lorsque le CORSIA a été adopté par les 193 États membres de l'OACI en 2016.

La décision prise aujourd'hui est importante, parce qu'en cette période d'extrême volatilité, elle assure une sécurité et un cheminement clair vers la mise en œuvre réussie du CORSIA. Le CORSIA est une étape essentielle à la stratégie à long terme de l'industrie qui vise à contrer les changements climatiques en réduisant ses émissions de carbone.

« Les compagnies aériennes se sont engagées à atteindre une croissance neutre en carbone au moyen du CORSIA. La décision prise aujourd'hui de retirer l'année 2020 du calcul de référence constitue une démarche réaliste qui préserve l'intention, l'esprit et l'impact de l'entente sur le CORSIA. Et elle donne aux parties prenantes la confiance nécessaire pour se concentrer sur le succès du CORSIA et l'atteinte de nos objectifs à long terme de réduction des émissions, même dans cette période de crise », a déclaré Alexandre de Juniac, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

M. de Juniac ajoute : « L'aviation a été la première industrie au monde pour laquelle les gouvernements ont adopté une mesure mondiale de compensation du carbone. Les compagnies aériennes savent que la durabilité est la licence qui autorise leur croissance. Elles appuient sans réserve le CORSIA en tant que mécanisme mondial unique de compensation des émissions de l'aviation internationale. Même avec les difficultés financières qui affectent l'industrie en raison de la COVID-19, les compagnies aériennes du monde entier poursuivent leurs objectifs de réduction de leurs émissions. »

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- Actuellement, 87 pays responsables d'environ 77 % des émissions de l'aviation internationale se sont joints au projet pilote initial de trois ans du CORSIA (2021-2023), qui sera suivi par une autre phase de trois ans sur une base volontaire (2024-2026). À compter de 2027, le CORSIA sera obligatoire pour tous les autres États qui ne bénéficient pas des exemptions établies, ce qui représentera plus de 80 % des émissions dans le monde.
- [Fiche de renseignement sur le CORSIA.](#)
- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 290 compagnies aériennes qui assurent 82 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez visiter notre page Twitter – <https://twitter.com/iata> – pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations importantes.